

## L'UNIVERSITÉ POPULAIRE D'AVIGNON

Depuis 10 ans maintenant, l'UPA vous invite à suivre chaque année un cycle de conférences à l'université d'Avignon. Organisée par une équipe de bénévoles réunis en association depuis juin 2005, elle est totalement autonome : elle n'est pas une institution, elle n'est pas un service officiel de l'université, et elle ne sollicite aucune subvention.

**L'UPA voudrait être :**

- **un espace public** (on y assiste à des cours ouverts à tous, sans aucune condition de diplôme, de niveau ou d'âge) ;
- **démocratique** (ces cours sont organisés par une association) ;
- **de gratuité totale** (les enseignants sont totalement bénévoles, les auditeurs ne payent rien et n'ont pas à s'inscrire ou à adhérer pour suivre les cours : auditeurs comme professeurs, le plaisir est notre unique récompense !) ;
- dans lequel on peut entendre des **argumentations et des réflexions de qualité, compréhensibles par tous** (non, ce n'est pas impossible !).

## FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

Les cours se déroulent sur le principe d'une séance d'une leçon, suivie quand le temps le permet d'un échange avec les auditeurs. **L'UPA propose à ses auditeurs bien plus que des solutions ou des doctrines prêtes à penser** : des éléments pour alimenter la réflexion de chacun, des connaissances et des savoirs critiques, des interprétations originales qui peuvent nous aider à mieux comprendre notre monde et à exercer notre esprit critique.

## LES PARTENAIRES DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

- L'Université d'Avignon
- La Bibliothèque Universitaire
- Le Delirium Tzigane (salon artistique et culturel avignonnais)
- Les cinémas UTOPIA
- Le TRAC (Beaumes de Venise)
- La Médiathèque Ceccano (Municipalité d'Avignon)
- La Maison Jean VILAR
- Et de nombreux autres acteurs culturels locaux

## THÈME DES COURS 2015-2016

### « La Mémoire / L'oubli »

La mémoire désigne tout autant la faculté générale de se souvenir (conserver et restituer des informations) que les effets qu'elle produit (les souvenirs eux-mêmes). L'une des fonctions de la mémoire est d'abord *biologique* : c'est elle qui permet à tous les êtres vivants d'apprendre et de s'adapter à leur milieu. Mais pour l'être humain, *animal psychique et politique*, la mémoire revêt deux autres fonctions très importantes et spécifiques qui en font un élément constitutif de son humanité. Une *fonction psychique*, d'abord : pour raisonner, l'homme a besoin de faire resurgir dans son esprit et/ou sa conscience des représentations anciennes (sans mémoire, pas de cheminement possible pour la pensée) et de les reconnaître comme telles (il a conscience que ce sont des souvenirs). Il en a aussi besoin pour construire son identité personnelle et nourrir sa conscience de soi. Une *fonction sociale*, ensuite : sa mémoire est tributaire des contextes sociaux dans lesquels il s'inscrit et des représentations collectives véhiculées par le groupe auquel il appartient. Sans mémoire, l'homme ne pourrait pas assimiler l'héritage culturel qui l'humanise (langage, histoire, politique, art, techniques, savoirs, croyances, normes et valeurs).

Une infinité de questions viennent alors à l'esprit... Comment comprendre le fonctionnement de notre mémoire ? L'identification des éléments physico-chimiques qui sont le siège de la mémoire permettent-ils de comprendre sa dimension psychique ou sociale ? Que faire, alors, des mémoires artificielles ? Et puis, pourquoi les historiens distinguent-ils histoire et mémoire ? Quelle différence entre « devoir de mémoire » et « devoir d'histoire » ? Et l'oubli ? Défini comme l'absence ou la défaillance de la mémoire, n'est-il que le résultat de l'effacement des souvenirs ? Est-il toujours à redouter ? N'est-il pas parfois nécessaire à la santé psychique, à l'affirmation et à la création de soi ? Si l'oubli peut être pathologique, la rumination morbide du passé ne l'est-elle pas tout autant ? N'y aurait-il pas aussi des oublis non-oubliés, des souvenirs qui ne seraient oubliés que pour la conscience, refoulés mais subsistant à l'état de traces (pour le meilleur ou pour le pire) ? Et d'un point de vue collectif, doit-on et peut-on lutter contre l'oubli ou le déni des exactions passées par des injonctions à se souvenir ? Le « devoir de mémoire » ne procéderait-il que de ruminations inutiles ou au contraire d'une nécessité absolue pour panser les blessures et éviter le retour de l'horreur ?

L'UPA vous invite à réfléchir avec nous sur le thème de la mémoire et de l'oubli issu d'une proposition portée par les auditeurs. Comme chaque année, nous chercherons à définir et à questionner ces concepts pour les soumettre à la pensée et au jugement critique d'une manière collective et pluridisciplinaire.